

CHAPITRE 2 – L'Europe des Lumières (XVIII^e siècle)

Doc 1 p.36 :

La toute puissance vient de Dieu. Les princes agissent donc comme lieutenants de Dieu sur Terre. »

Bossuet, Politique tirée de l'Écriture sainte, 1670.

Doc 2 p. 36 :

« Toute puissance, toute autorité résident dans la main du roi et il ne peut y en avoir d'autres dans le royaume que celle qu'il établit. »

Louis XIV, Mémoires pour l'instruction du Dauphin, 1661.

Doc 3 p. 36 :

« Monsieur de Jumilhac, mon intention étant que le nommé Hugonet soit conduit en mon château de la Bastille, je vous écris cette lettre pour vous dire que vous ayez à l'y recevoir lorsqu'il y sera amené et à l'y garder et retenir jusqu'à nouvel ordre de ma part. La présente n'étant à autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur de Jumilhac, en sa sainte garde. Écrit à Versailles, le 13 janvier 1765, Louis. ».

Lettre de cachet de Louis XV.

Doc 2 p. 40 : Le système politique anglais comme modèle

La Chambre des Communes est véritablement la nation puisque chacun des membres est député du peuple. Les 8 millions de citoyens libres sont représentés par cette Chambre.

Voici à quoi la législation anglaise est parvenue : à remettre chaque homme dans tous les droits dont ils sont dépouillés dans presque toutes les monarchies. Ces droits sont : la liberté entière de sa personne, de ses biens, de parler à la nation par l'organe de sa plume, de ne pouvoir être jugé que suivant les termes précis de la loi, de professer en paix quelque religion qu'on veuille.

Ainsi vous pouvez être sûrs en vous couchant que vous ne serez pas enlevé des bras de votre femme au milieu de la nuit pour être conduit dans un donjon, que vous aurez, en sortant du sommeil, le pouvoir de publier tout ce que vous pensez, que si vous êtes accusé soit pour avoir mal agi ou mal parlé ou mal écrit, vous ne serez jugé que suivant la loi.

Voltaire, Dictionnaire philosophique, article « Gouvernement », 1764.

Doc 3 p.41 : La critique de l'esclavage

Dans cet ouvrage, Voltaire met en scène Candide, héros naïf qui rencontre plusieurs situations difficiles.

En approchant de la ville, ils rencontrèrent un nègre¹ étendu par terre, n'ayant plus que la moitié de son habit, c'est-à-dire un caleçon de toile bleue ; il manquait à ce pauvre homme la jambe gauche et la main droite.

« Eh ! mon Dieu ! lui dit Candide en hollandais, que fais-tu là, mon ami, dans l'état horrible où je te vois ?

— J'attends mon maître, M. Vanderdendur, le fameux négociant, répondit le nègre.

— Est-ce M. Vanderdendur, dit Candide, qui t'a traité ainsi ?

— Oui, monsieur, dit le nègre, c'est l'usage. On nous donne un caleçon de toile pour tout vêtement deux fois l'année. Quand nous travaillons aux sucreries, et que la meule nous attrape le doigt, on nous coupe la main ; quand nous voulons nous enfuir, on nous coupe la jambe : je me suis trouvé dans les deux cas. C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe. »

Voltaire, Candide ou l'Optimisme, 1759.

1. Terme couramment utilisé au XVIII^e siècle.

Doc 1 p. 42 : L'importance de l'éducation

J'ai toujours pensé que le devoir le plus sacré des hommes était de donner à leurs enfants une éducation. [...] Je veux donc, mon cher fils, mettre à profit l'aurore de votre raison¹ pour tâcher de vous garantir de l'ignorance, qui n'est encore que trop commune chez les gens de votre rang et qui est toujours un défaut de plus et un mérite de moins. [...] L'étude de la physique paraît faite pour l'homme, car elle roule sur² les choses qui nous entourent. [...] Son secours permet de faire de grands progrès dans l'étude de la nature, elle est la clé de toutes les découvertes et s'il y a encore plusieurs choses inexplicables en physique, c'est qu'on ne s'est pas encore assez appliqué à les rechercher et qu'on n'est peut-être pas allé assez loin dans cette science.

Émilie du Châtelet, avant-propos à ses Institutions de physique, 1740.

1. Son jeune âge.
2. Étudie.

Doc 3 p. 43 : La méthode expérimentale

Pour celui qui commence à se livrer à l'étude des sciences physiques, [...] les idées ne doivent être qu'une conséquence, une suite immédiate d'une expérience ou d'une observation. [...] Le seul moyen de prévenir les erreurs de jugement consiste à mettre notre raisonnement continuellement à l'épreuve de l'expérience.

Antoine-Laurent Lavoisier, Traité élémentaire de chimie, 1788.

Doc 2 p. 44 : Kant : la raison

Kant définit le rôle du philosophe des Lumières comme celui d'un guide chargé de faire sortir l'humanité de l'ignorance et de lui apprendre la raison.

[Ose penser !] Aie le courage de te servir de ta raison. Voilà la devise des Lumières.

[...] Or, pour répandre ces lumières, il n'est rien requis d'autre que la liberté. [...]

L'usage public de notre raison doit toujours être libre et lui seul peut amener les lumières parmi les hommes.

Kant, Qu'est-ce que les Lumières ? 1784.

Doc 3 p. 45 : Montesquieu : la séparation des pouvoirs

Montesquieu critique la monarchie absolue et l'arbitraire¹ des souverains.

Il y a dans chaque État trois sortes de pouvoirs : la puissance législative², la puissance exécutive³ et la puissance de juger.

Il n'y a point encore de liberté si la puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative et de l'exécutrice, car on peut craindre que le monarque ne fasse des lois tyranniques pour les exécuter tyranniquement ; et son pouvoir sur la vie et la liberté des citoyens est arbitraire.

Montesquieu, De l'esprit des lois, 1748.

1. Qui ne dépend pas de la loi ou de la justice, mais d'une volonté.
2. Pouvoir de faire les lois.
3. Pouvoir de faire appliquer les lois et de gouverner.

Doc 4 p. 45 : Voltaire : la tolérance universelle

Voltaire dénonce le fanatisme et l'intolérance.

Chapitre VI – Le droit humain ne peut être fondé que sur ce grand principe universel : « Ne fais pas ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit ». [...]

Chapitre XXII – Je vais plus loin ; je vous dis qu'il faut regarder tous les hommes comme nos frères. Quoi ! mon frère le Turc ? mon frère le Chinois ? le Juif ? le Siamois¹ ? Oui, [...] et il est bien cruel de persécuter ceux qui ne pensent pas comme nous.

Voltaire, Traité sur la tolérance, 1763.

1. Habitant du Siam, un pays d'Asie.

Doc 5 p. 45 : Rousseau : l'éducation

Rousseau présente l'éducation comme le seul moyen de faire progresser l'humanité.

On façonne les plantes par la culture et les hommes par l'éducation.

[...] Le chef-d'œuvre d'une bonne éducation est de former un homme raisonnable.

[...] Et il faut former le corps en même temps que la raison d'un élève. [...] Forcé d'apprendre par lui-même, ce dernier apprend à user de sa raison et non de celle d'autrui.

Rousseau, Émile ou De l'éducation, 1762.

Doc 6 p. 45 : Diderot : le pouvoir et la liberté

Diderot réfléchit sur le pouvoir du peuple et du souverain.

Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. La liberté est un présent du ciel, et chaque individu a le droit d'en jouir aussitôt qu'il jouit de la raison.

[...] Le prince tient de ses sujets l'autorité qu'il a sur eux et cette autorité est bornée par les lois de la nature et de l'État. Le prince ne peut donc pas disposer de son pouvoir et de ses sujets sans le consentement de la nation.

Diderot, « Autorité politique », article de l'Encyclopédie, 1765.

Doc 2 p. 46 : La censure de l'Encyclopédie

Diderot écrit à Catherine II. Au XVIII^e siècle, les gens instruits correspondent activement. Les lettres sont lues entre amis, ce qui permet à tous de connaître les dernières nouvelles et les débats en cours.

J'ai travaillé près de trente ans à cet ouvrage. De toutes les persécutions qu'on peut imaginer, il n'en est aucune que je n'aie essuyée. J'ai été exposé à la perte de l'honneur, de la fortune et de la liberté. [...] L'ouvrage a été proscrit¹ et ma personne menacée [...]. Nous avons eu pour ennemis déclarés la cour, les grands², les militaires, les prêtres, la police, les magistrats [...].

Tout gouvernement arbitraire est mauvais, je n'en excepte pas le gouvernement arbitraire d'un maître bon, ferme, juste et éclairé. Ce maître accoutume à respecter et à chérir un maître quel qu'il soit.

Il enlève à la nation le droit de délibérer, de vouloir ou de ne pas vouloir, de s'opposer, de s'opposer même au bien. Le droit d'opposition me semble dans une société d'hommes un droit naturel, inaliénable et sacré.

Diderot, Mémoires pour Catherine II, P. Vernière,

éditions Garnier, Paris, 1966.

1. Interdit.

2. Membres importants de la cour du roi.

Doc 4 p. 47 : Les Lumières au théâtre

Beaumarchais raconte, dans cette pièce de théâtre, l'opposition entre le valet Figaro et son maître, le comte Almaviva au sujet de Suzanne, la servante. Figaro reproche au comte Almaviva de vouloir lui ravir sa fiancée.

« Non Monsieur le Comte, vous ne l'aurez pas... Vous ne l'aurez pas. Parce que vous êtes un grand seigneur, vous vous croyez un grand génie ! Noblesse, fortune, un rang, des places, tout cela rend si fier ! Qu'avez-vous fait pour tant de biens ? Vous vous êtes donné la peine de naître, et rien de plus : du reste, homme assez ordinaire ! Tandis que moi morbleu ! Perdu dans la foule obscure, il m'a fallu déployer plus de science et de calculs pour subsister seulement qu'on n'en a mis depuis cent ans à gouverner toutes les Espagne. [...]. (Il se lève.)

Que je voudrais bien tenir un de ces puissants de quatre jours, si légers sur le mal qu'ils ordonnent ! Je lui dirais que, sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur ; et qu'il n'y a que les petits hommes qui redoutent les petits écrits. »

Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, La Folle journée

ou Le Mariage de Figaro, Acte V, scène III.

Doc 1 p. 48 : Un Anglais observe la situation en France

17 octobre 1787 : j'ai dîné aujourd'hui avec un groupe de personnes dont la conversation fut entièrement politique [...]. Une opinion prévalait, c'est qu'on était à l'aurore d'une grande révolution [...]; que tout le montre : la grande confusion dans les finances, avec un déficit impossible à combler sans les états généraux¹ du royaume [...]. Sur le trône, un prince [Louis XVI] animé d'excellentes intentions mais n'ayant pas les ressources d'intelligence suffisantes pour gouverner en un tel moment ; une cour ensevelie dans le plaisir et la dissipation [...]. Une grande agitation dans tous les rangs de la société désireuse de changement sans savoir que chercher ; un grand besoin de liberté croissant depuis la Révolution américaine ; le tout forme une combinaison de circonstances qui annonce une grande fermentation et agitation [...]. Tous s'accordent à dire que les états généraux du royaume ne peuvent s'assembler sans qu'une plus grande liberté n'en soit la conséquence.

Arthur Young, Voyages en France, 1792.

1. Assemblée convoquée par le roi réunissant les trois ordres.

Doc 3 p. 48 : Rousseau contre la société d'ordres

Jusqu'ici je n'ai point distingué les états, les rangs, les fortunes [...] parce que l'homme est le même dans tous les états ; que le riche n'a pas l'estomac plus grand que le pauvre et ne digère pas mieux que lui ; que le maître n'a pas les bras plus longs ni plus forts que ceux de son esclave ; qu'un grand n'est pas plus grand qu'un homme du peuple. [...]

Vous vous fiez à l'ordre actuel de la société sans songer que cet ordre est sujet à des révolutions inévitables [...]. Tout ce qu'ont fait les hommes, les hommes peuvent le détruire : il n'y a de caractères ineffaçables que ceux qu'imprime la nature, et la nature ne fait ni princes, ni riches, ni grands seigneurs.

Rousseau, Émile ou De l'éducation, 1762.

Doc 5 p. 49 : L'impact de la Révolution américaine en France

L'Amérique nous a donné [un] exemple. L'acte qui a déclaré son indépendance¹ est une exposition simple et sublime de ces droits si sacrés et si longtemps oubliés [...].

Le spectacle d'un grand peuple où les droits de l'homme sont respectés, est utile à tous les autres, malgré la différence des climats, des mœurs, et des constitutions. Il apprend que ces droits sont partout les mêmes [...].

La liberté de presse est établie en Amérique. [...] Le spectacle de l'égalité qui règne dans les États-Unis et qui en assure la paix et la prospérité, peut aussi être utile à l'Europe.

Nous n'y croyons plus à la vérité, que la nature ait divisé la race humaine en trois ou quatre ordres [...] et qu'un de ces ordres² y soit aussi condamné à travailler beaucoup et à peu manger.

Nicolas de Condorcet, De l'influence de la révolution d'Amérique sur l'Europe,

1786.

1. La Déclaration d'indépendance de 1776.

2. Le tiers état.

Doc 3 p. 50 : Deux articles de l'Encyclopédie

L'Encyclopédie rassemble les connaissances de son époque mais diffuse aussi les idées politiques des Lumières.

EAU, s. f. (Phys.)

est un corps fluide, humide, visible, transparent, pesant, sans goût, sans odeur, qui éteint le feu, lorsqu'on en jette dessus en une certaine quantité.

POUVOIR

Le consentement des hommes réunis en société est le fondement du pouvoir. Celui qui ne s'est établi que par la force ne peut subsister que par la force.

Doc 6 p. 51 : Wikipédia, l'héritière de l'Encyclopédie de Diderot ?

Wikipédia peut-elle remplacer l'Encyclopédie de Diderot ? C'est la question que nous avons eu envie de poser à Robert Maggiori, philosophe et journaliste à Libération, à l'issue du débat « Les Lumières sont-elles éteintes ? » lors du Forum Libé de Toulouse.

Diderot, c'est l'Encyclopédie. Et si l'on cherche un équivalent à l'Encyclopédie aujourd'hui, on pense bien sûr à Wikipédia. Les hyperliens permettent de naviguer entre plusieurs articles, un peu comme le système de renvoi de l'Encyclopédie. Certains esprits passéistes continuent de fustiger cette base de données. Mais au-delà du fait qu'il est difficile d'être contre la démocratisation des savoirs, Wikipédia a de nombreux avantages. Son atout principal, c'est l'autocorrection. Chacun peut corriger, donc les erreurs finissent par disparaître. Le deuxième avantage, c'est aussi de permettre un accès immédiat au savoir. Avec le risque cependant d'un recours trop régulier, qui peut dispenser de l'effort de réflexion. Le seul danger de Wikipédia, ce serait d'ailleurs d'en faire une utilisation a-critique. « Pour bien voir, il faut savoir » disait Bachelard. Voilà pourquoi il ne faut pas arrêter de fréquenter les bibliothèques pour se faire ses impressions de lecteur. Pour comprendre la genèse et l'interaction des pensées d'un philosophe, le livre reste l'instrument essentiel.

Robert Maggiori, Forum Libé de Toulouse, 2013.

Leçon p. 52 : L'Europe des Lumières

A - De nouvelles connaissances

1. D'importants progrès scientifiques

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les découvertes se multiplient : démonstration de la gravité en physique par l'Anglais Newton (dont les travaux ont été traduits et expliqués en France grâce à Émilie du Châtelet), développement de la botanique par le Français Buffon et le Suédois Linné, création de la chimie moderne par les Français Lavoisier, etc.

Le monde est de mieux en mieux connu grâce à des voyages plus nombreux qu'auparavant, comme ceux de l'Anglais James Cook, qui explore le Pacifique entre 1768 et 1779.

2. Un nouvel esprit

Ces savant(e)s fondent leurs recherches sur l'expérience et la raison. Ils utilisent le doute pour émettre des hypothèses, puis forment des conclusions grâce à l'observation et l'analyse.

Désormais, on considère que le raisonnement et l'expérimentation sont les seuls moyens d'établir des vérités scientifiques incontestables.

B - La « révolution » des Lumières

1. Qui sont les philosophes des Lumières ?

En Europe, des penseurs décident d'utiliser les mêmes méthodes que les sciences pour analyser les systèmes politiques, la religion ou encore la société dans laquelle ils vivent. Ces philosophes souhaitent penser librement et faire progresser l'humanité.

Les penseurs s'élèvent contre la monarchie absolue. Ils revendiquent davantage de liberté, demandent la séparation des pouvoirs et dénoncent les privilèges de la société d'ordres au nom de l'égalité. Enfin, ils condamnent le fanatisme religieux et la superstition. Ils souhaitent la diffusion de la tolérance.

2. Des idées qui circulent

En France, les idées des Lumières se diffusent par les livres, les articles et la presse. L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert permet notamment de diffuser ces idées et le savoir scientifique de l'époque. Les cafés et les salons deviennent des lieux privilégiés de rencontres et de débat. Les académies favorisent également la diffusion des Lumières dans toute l'Europe.

Ces idées circulent d'autant mieux que toutes les personnes instruites parlent alors une même langue, le français. Cependant, cette diffusion reste limitée aux élites européennes éduquées.

C - Gouverner selon les principes des Lumières ?

1. Des souverains éclairés

À partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, de nombreux souverains sont gagnés par les idées des Lumières et veulent moderniser leurs pays : c'est le despotisme éclairé. La plupart entretiennent une correspondance suivie avec des philosophes et les protègent. Ainsi, Voltaire est pendant un temps le convive de Frédéric II, roi de Prusse. Catherine II, tsarine de Russie, reçoit Diderot.

D'autres souverains, comme Joseph II d'Autriche tentent de mener des réformes politiques, administratives et religieuses inspirées des Lumières (tolérance religieuse, réforme de l'impôt payable par tous...).

2. Le refus de certaines idées

Cependant, pouvoirs politiques et religieux acceptent mal certaines critiques des Lumières qui remettent en cause leur autorité. Ils condamnent et ordonnent la censure de certains ouvrages, obligeant parfois les philosophes à se réfugier à l'étranger.

En Amérique, les idées des Lumières influencent les indépendantistes. Dans certains pays comme la France, les critiques sociales et politiques des philosophes et l'exemple américain provoquent une contestation grandissante du système monarchique et de la société d'ordres, notamment dans les années 1780.